Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2014)

Heft: 2042

Artikel: Politique de la culture: le bond en avant : pour développer une "politique culturelle nationale", le Conseil fédéral se fonde sur des évolutions sociétales

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012753

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mais l'audience de la SSR reste dominante.

Les ressources de la SSR, qui proviennent à 70% de la redevance, favorisent nettement les régions linguistiques minoritaires. Le financement des programmes va à 47% aux alémaniques, à 32% aux francophones et 20% aux italophones. Le démantèlement des finances de la SSR préconisé par les initiatives permettrait peut-être le maintien d'une chaîne alémanique d'un niveau national acceptable. Mais la mise en concurrence pure et simple avec les médias français réduirait la TV romande à la dimension d'un média local, délaissé par une publicité préférant TF1 ou M6.

Nous n'en sommes pas là. Si la SSR est devenue un terrain de jeu pour les jeunes politiciens, le Parlement a une autre stratégie. A la demande d'une commission parlementaire, le Conseil fédéral a déposé un projet de loi introduisant une redevance généralisée non liée à la possession d'un appareil de radio ou de TV.

Ce système de perception simplifié permettrait de réduire la taxe de 60 francs. Encore divisés par quelques détails, le Conseil national et le Conseil des Etats ont largement accepté le nouveau mode de perception.

Les initiatives en cours contre la redevance ne changeront sans doute rien aux débats qui ne déboucheront pas sur un démantèlement des médias de service public. La SSR ne s'en tire cependant pas avec un blanc-seing parlementaire. Un postulat de la commission du Conseil des Etats demande au Conseil fédéral d'analyser si la radio-TV nationale exerce correctement sa tâche de service public.

Politique de la culture: le bond en avant

Pour développer une «politique culturelle nationale», le Conseil fédéral se fonde sur des évolutions sociétales

Yvette Jaggi - 18 June 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25945

La Suisse ne forme pas une nation. Mais ses institutions témoignent d'une solide volonté de coexister pour former cet ensemble que l'on appelle *Willensnation*. Et avec le temps s'est conforté le régime du mariage de raison entre Romands et Alémaniques, bien décrit par Christophe Büchi, *«röstigrabologue»* patenté.

Dans ces conditions, parler de culture nationale relève de la provocation délibérée – ou du calcul politique. Car la notion n'appartient ni au vocabulaire officiel ni au jargon fédéral. Encore moins à la Constitution dont l'article 69 rappelle en son alinéa premier que *«la culture est du ressort des cantons»*.

Et pourtant, voilà que le Conseil fédéral ose utiliser l'expression, prudemment encadrée par des guillemets, et pousse l'audace jusqu'à expliciter cette politique culturelle nationale dans un document mis tout récemment en consultation: le *Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2016 à 2019*, en abrégé *Message culture*.

Des tendances globales…

L'aveu se fait en deux temps.

Nous apprenons d'abord que *«de profondes évolutions sociétales influent sur le domaine culturel et engendrent de nouveaux défis»*. Et le Conseil fédéral d'énumérer les cinq changements et enjeux à prendre en compte. Il y a d'abord la mondialisation et la nécessaire protection de la diversité culturelle ainsi que la numérisation et ses effets sur les modes de production et de diffusion des biens et des services culturels. Il y a ensuite

l'hétérogénéité croissante de la population et le maintien de plus en plus difficile de la cohésion sociale et de la compréhension entre les diverses communautés culturelles et linguistiques du pays. Il y a aussi l'individualisation favorisée notamment par la hausse des revenus et la diversification des attentes des publics intéressés par la culture. Enfin, cinquième évolution et pas des moindres: l'urbanisation, un processus qui tend à concentrer l'offre culturelle dans les villes où par ailleurs *«la densification et les mesures d'assainissement énergétique augmentent la pression sur les bâtiments et installations historiques, posant de la sorte un défi à la culture du bâti»*.

Cette analyse posée, le Conseil fédéral constate une évidence: les évolutions *«concernent tous les niveaux étatiques»*, mais ceux-ci se montrent sauf rares exceptions incapables d'y apporter une réponse commune ou au moins coordonnée. Or les phénomènes précités nécessitent une collaboration étroite au sens d'une *«politique culturelle nationale»*. Voilà le mot lâché et la responsabilité de toutes les collectivités engagée: Confédération, cantons, villes et communes. Voilà aussi le sens du *«dialogue culturel national»* institué entre elles le 25 octobre 2011, moins de trois mois avant l'entrée en fonction d'Alain Berset et avec la participation d'Isabelle Chassot, alors présidente de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique, nommée en mai 2013 directrice de l'Office fédéral de la culture, poste qu'elle occupe formellement depuis novembre 2013.

… mises au service de l'innovation fédérale

Le *Message culture* 2016 à 2019 porte donc une double marque fribourgeoise et bilingue, socialiste et démocrate-chrétienne. Il ne se résume pas à quelques généralités sur la politique culturelle de la Confédération et à la définition de plafonds de dépenses au programme de financement comme la première livraison du genre, présentée en 2011 par les radicaux-libéraux Pascal Couchepin et Jean-Frédéric Jauslin pour la période 2012 à 2015.

Le deuxième *Message culture* comporte une bonne trentaine de pages supplémentaires, consacrées pour l'essentiel à des développements intéressants. Outre le nouveau programme *«jeunesse et musique»*, il est ouvertement question d'aspects mal assumés jusqu'ici: maintien du patrimoine audiovisuel, culture du bâti (historique et contemporain), collaboration entre culture et économie, participation culturelle – y compris la culture populaire et amateur. Sont également clairement évoquées les menaces qui pèsent sur l'enseignement du français au niveau primaire dans les cantons alémaniques, sur la qualité architecturale des bâtiments récents, sur les moyens d'action de l'Unesco qui peine à remplir sa mission et du Conseil de l'Europe autrefois lieu de collaborations culturelles innovatrices.

Davantage qu'aux tendances globales et aux problèmes particuliers évoqués dans le *Message culture*, les instances consultées et surtout les parlementaires s'intéressent aux montants alloués aux différentes formes de soutien à la culture. Les raisons de se réjouir ne manquent pas. Par rapport à la période quadriennale en cours, les dépenses devraient augmenter dans les années 2016 à 2019 dans des proportions respectables: +14% pour l'ensemble des dépenses prévues, +15% pour la politique des langues, +17% pour le cinéma qui recevra 200 millions de francs de la Confédération, +18% pour Pro Helvetia et ses tâches nouvelles, +23% pour les musées nationaux et leurs bâtiments, +35% pour les différentes lignes budgétaires au titre de la loi sur l'encouragement à la culture, principalement en application du nouvel article constitutionnel sur la formation

On sent que le Conseil fédéral a pris soin de préparer la réception de son nouveau *Message culture*, déjà bien calé avant la mise en consultation. Utiles précautions supplémentaires, les augmentations prévues aideront sans doute à faire passer des avancées de principe qui seraient à défaut fortement discutées. Et qui

sait, les fédéralistes les plus persistants pourraient se rallier à l'idée d'une *«politique culturelle nationale»* qui s'écrirait dans les faits et sans guillemets.

Le Mondial, les klaxons et les immigrés

Drapeaux et fanions, rassemblements dans la rue, oriflammes aux fenêtres...

Jacques Guyaz - 22 June 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25954

Un folklore sympathique et festif, tous les deux ans en juin, entre Euro et Mondial de football… Ce sont les résultats de quatre pays qui sont pour l'essentiel à l'origine de ce grand barnum: la Suisse bien sûr, mais aussi l'Italie, l'Espagne et le Portugal, les terres traditionnelles d'immigration.

Il y a peut-être des leçons à en tirer sur l'intégration au fil des générations des descendants de ces travailleurs venus dans notre pays.

Tout a commencé en 1982. Cette année-là, l'Italie est championne du monde et les Suisses découvrent éberlués que les Italiens, qui bossent en usine et sur les chantiers, ont des enfants envahissant les rues avec des drapeaux en se livrant à un concert de klaxons au volant de leurs petites Fiat ou, pour les plus aisés, de leurs Alfa Romeo…

En 2014, les jeunes de 1982 sont des quinquagénaires totalement intégrés dans la population du pays et seul leur patronyme permet de discerner leur origine. Ce sont leurs enfants, la troisième génération, et même pour les plus jeunes, la quatrième génération, qui descendent désormais dans la rue. Et justement, les observateurs ont remarqué à l'occasion du premier match et de la première victoire de l'Italie qu'ils étaient moins nombreux qu'auparavant.

Au fil des générations et des mariages *«mixtes»*, l'helvétisation est à l'œuvre; le pays d'origine devient lointain et ne suscite plus la même adhésion. Si l'Espagne n'avait pas été éliminée, le même phénomène aurait peut-être pu être vérifié chez les jeunes d'origine ibérique. La situation des Portugais est différente. C'est une immigration plus récente et les Lusitaniens sont coutumiers des allers et retours dans leur pays lors des changements de conjoncture. Gageons que les jeunes issus du Portugal seront tous dans la rue si les résultats de leur sélection s'améliorent.

Manifester dans la rue avec le drapeau du pays d'origine des parents est d'ailleurs paradoxalement un signe fort d'intégration. C'est l'indice que l'on maîtrise les codes de son pays d'adoption et que l'on peut se permettre cette petite distanciation festive. Jamais un immigré peu intégré n'oserait agir ainsi. L'immigration balkanique, elle, est fort discrète. Peu ou pas de drapeaux de la Croatie ou de la Bosnie aux fenêtres. Il est vrai que les enfants de l'ex-Yougoslavie ont choisi une voie plus directe pour leur assimilation: ils constituent quasiment la moitié de l'équipe suisse de football!

Cette intégration progressive se remarque aussi dans les drapeaux aux fenêtres. Il nous semble, mais c'est bien sûr très subjectif, qu'ils sont sensiblement moins nombreux que lors des tournois précédents, sauf, justement, l'étendard du Portugal.

On note un nombre élevé de drapeaux brésiliens, sans doute très nettement plus que le nombre de citoyens du pays de Gilberto Gil présents en Suisse. Le mythe du football brésilien spectaculaire et offensif, qui ne correspond pourtant plus depuis longtemps à une réalité, reste bien vivant. Et puis, sans doute pour la grande perplexité des vrais connaisseurs du